



Mariage refusé par le procureur de nantes

Par **otba**, le **20/03/2009** à **23:27**

je suis un algerien et marié depuis le 02/04/2008 et j'ai fait ma transcription de mon mariage ci pour cela on est convoqués pour faire une audition chacun seul car on a pas fait le (ccam) avant le mariage rnapres tout ça notre transcription est refusée par le procureur de grande instance de nantesj'aimerais trouve une solution (svp)